

*Un double mouvement de curiosité porte vers le thème « Philosophie et technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement » :*

*– chacun souhaite évidemment savoir comment la première aborde les secondes ;*

*– quant à eux, les enseignants de la discipline expérimentent des TICE dont le potentiel pédagogique ne se réduit pas à l'exploitation des ressources textuelles sur le Web.*



## philosophie

# RÉFLÉCHIR

Jean-Louis Poirier

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Réfléchir avec l'Internet, c'est ce dont l'essentiel de ce dossier tente de rendre compte : faire usage de l'Internet pour réfléchir, autrement dit utiliser, en leur diversité, les ressources de toutes sortes mises à disposition par les réseaux numériques pour aider nos élèves à atteindre l'un des objectifs de l'enseignement de la philosophie, qui est, selon les programmes officiels « l'exercice réfléchi du jugement ». Mais cette formule veut dire aussi réfléchir sur l'Internet, et même, plus précisément et de façon plus pointue, bien plus que réfléchir sur un objet, réfléchir dans les conditions où nous met cet objet, c'est-à-dire en comptant avec ces conditions.*

# et TICE

# SUR L'INTERNET

# RÉFLÉCHIR AVEC L'INTERNET

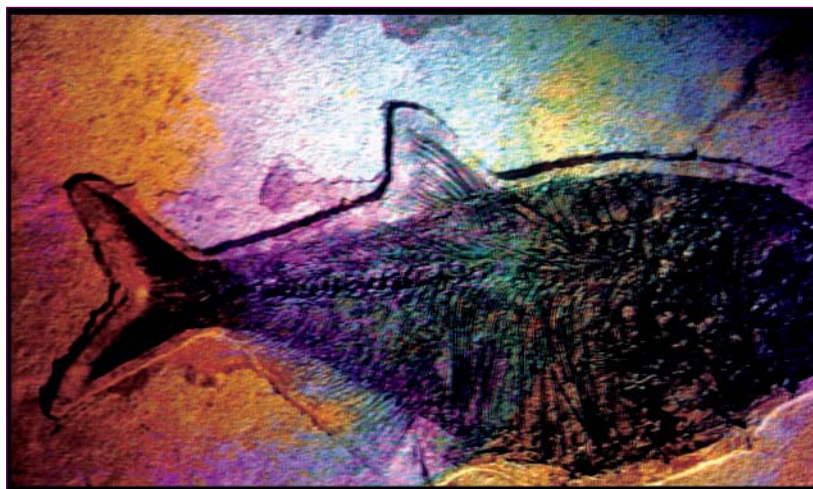
**E**n vérité, il s'agit tout simplement de tirer les conséquences, pour l'exercice de la pensée, de ce fait que l'Internet – pas plus que le langage, comme on le sait classiquement – n'est pas (ou pas exclusivement) un objet pour la pensée. Il est bel et bien un élément, au sens où la mer est l'élément du poisson, ne lui fait pas simplement face, mais, à la façon d'un milieu, l'environne, le nourrit, le détermine. Et dans le cas de l'Internet, c'est un élément nouveau.

Par là, nous semble-t-il, la philosophie est mise dans une situation nouvelle et il se pourrait que les précautions ou les résistances que l'on prête quelquefois aux professeurs de philosophie à l'égard des TIC et qui expliquent la timidité relative des usages pratiqués s'avèrent désormais source de lucidité et force irremplaçable. Son relatif retrait assigne à la philosophie un devoir singulier de réflexion.

Chaque époque a eu ses technologies nouvelles. À peu près depuis Socrate, il a toujours été donné à une interrogation de type philosophique de prendre en compte ces technologies et de penser leur position et leur articulation dans l'espace du savoir et de la Cité. Ce qui est nouveau aujourd'hui, et concerne tout particulièrement, plus encore que la philosophie, son enseignement – dans la mesure où celui-ci prétend, dans l'élève, considérer aussi le citoyen –, ce n'est pas seulement le fait que les TIC se présentent comme un milieu plutôt que comme un ensemble d'outils et par là proposent des façons de vivre ou de penser plutôt que des utilisations, c'est aussi le fait – nous semble-t-il – qu'à travers de multiples dispositifs, ces façons de vivre et de penser engagent des directions et des choix qui ne sauraient aller de soi et sur lesquels la lumière est loin d'être faite. Bref, l'aspect théorique<sup>1</sup>, qui fait au philosophe le devoir de connaître l'Internet, ne le dispense pas de considérations pratiques : que veut dire « réfléchir avec l'Internet » ?

## Une maîtrise obscure de la multiplicité

Réfléchir avec l'Internet, c'est d'abord se trouver dans la situation de ne pouvoir réfléchir du tout, emporté dans ce que François Dagognet appelait « *la marée montante des données*<sup>2</sup> ». Bien sûr, on appelle cela vertige et on se plaît à l'entassement infini des références, à l'inépuisable surgissement des ressources.



Internet est un élément, au sens où la mer est l'élément du poisson...

Lorsqu'on dit de la Toile qu'elle est un monde, on voit avant tout le caractère infini, sa profondeur et la multiplicité de ses dimensions. Chacun imagine disposer, sur le terminal de son ordinateur, d'un accès infini à l'infini. Que l'Internet offre à penser, non sans une certaine jubilation, décentrement, mouvement et infini, qu'il aide à subvertir les naïvetés induites par la problématique classique de la représentation, certes. Il demeure, concrètement, que, aux prises avec l'infinie multiplicité de l'information et dans l'ordre des usages effectivement pratiqués, l'Internet est aussi ce qui assure la maîtrise de cette multiplicité, fort heureusement (sinon tout serait littéralement emporté), mais selon des voies qui ne sont pas transparentes.

Face à la présence et à l'accumulation des données, devant cette surabondance de donnée, la pensée philosophique sait, depuis longtemps, interroger et critiquer. Les philosophes savent tous poser avec insistance la question de l'origine, ils savent que l'expérience est constituée, que le fait est fait, qu'il y a une donnée du donné, que le donné est un résultat ; et tous les enseignants, dans toutes les disciplines, savent former leurs élèves à cette critique qui, face à l'information, convoque ses sources. Nous savons interroger les données quant à leur source, mais nous savons moins interroger leur déferlement quantitatif même. Or ce déferlement, parfaitement maîtrisé, est donné avec les données. L'Internet, ce n'est pas seulement le réseau infini des

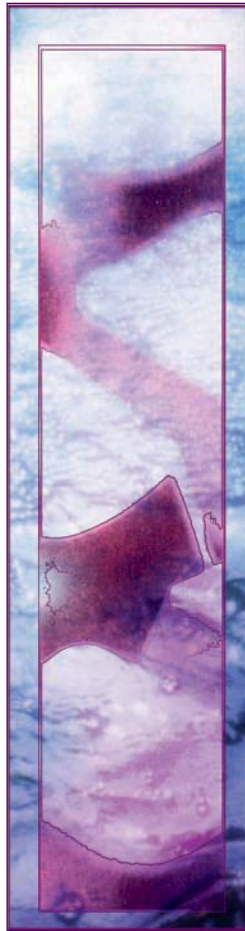
1. C'est cet aspect qui a été pris en considération dans l'annexe disciplinaire consacrée à la philosophie du rapport de l'IGEN sur *L'École et les réseaux numériques* publié en 2002, et reproduite dans ce dossier.

Nous voudrions évoquer ici l'autre aspect, pratique.  
2. François Dagognet, *Mémoire pour l'avenir*, p. 192, Paris, 1979.

machines connectées à l'infini, ce sont aussi les dispositifs qui permettent la gestion et la maîtrise des flux engendrés, leur exploitation et leur lecture. L'accès à l'information, si celle-ci recouvre un ensemble infini de données, suppose essentiellement toutes sortes de filtrages. On s'émerveille de la richesse de tel moteur de recherche, on s'interroge volontiers sur la source et la validité des données procurées, mais la même critique risque de ne pas prendre en considération les opérations qui ont éliminé la plus grande partie des données disponibles, opérations de toutes sortes, reposant sur toutes sortes de critères, aboutissant finalement au ciblage jugé le plus efficace du public concerné. Il serait naïf, ici, de dénoncer des pratiques relevant de la propagande et visant à consolider l'emprise de divers pouvoirs.

### La rencontre des subjectivités – et leur isolement

Sans tomber dans la naïveté inverse, ce qui nous semble devoir appeler la vigilance du philosophe, c'est que souvent, dans le cadre volontiers libertarien des TIC, la plupart de ces dispositifs, ordonnés à la gestion de l'infini des données, s'affichent – lorsqu'ils le font – comme des dispositifs de liberté, concrétisant, pour ainsi dire, l'extraordinaire liberté aujourd'hui offerte au consommateur d'information(s), du fait de l'infini de celle(s)-ci. Serge Champeau observe à ce propos que « le développement des nouvelles technologies de l'information s'accompagne d'une capacité beaucoup plus grande des individus à filtrer ce qu'ils veulent voir, lire ou entendre<sup>3</sup> ». Ainsi voit-on se développer toutes sortes d'abonnements ou services, qui permettent à chacun de ne recevoir, dûment triée, que l'information qui l'intéresse ou le concerne, que ce qu'il veut voir, lire ou entendre (ce que Sunstein appelle le *Daily Me*), l'infini de la Toile renvoyant ainsi à chacun le miroir appauvri de l'image dans laquelle, plus ou moins volontairement et consciemment, il est enfermé. Et certes l'on peut comprendre le *Daily Me* comme une sorte de stratégie de défense, face à l'offre très diversifiée d'information et à l'angoisse qu'elle peut faire naître. Sous le couvert d'une certaine conception de la liberté, il existe une pratique de l'Internet, selon certains maintenant dominante, même en Europe, qui a pour effet paradoxal d'isoler les subjectivités, de les assurer sur elles-mêmes, au lieu de les faire se rencontrer. Cette tendance vient renforcer le caractère depuis longtemps particulariste et subjectif des « pages perso » et « blogs » qui fleurissent aujourd'hui. Au lieu de l'universel, l'Internet donne un champ inattendu à la subjectivité la plus insignifiante, au lieu de l'échange infini des esprits, on ne nous promet que le plus morose ressassement de soi, ce qu'on pourrait appeler l'*inter-inactivité*. Et il est vrai que, dans ce phénomène de fragmentation de l'opinion, paradoxalement, l'interactivité ne fait qu'accroître la séparation, en donnant la possibilité à chacun de



se renvoyer instantanément, et sans médiation, sa propre image. À quoi il faut ajouter que le filtrage individuel de l'information rend difficile le partage de l'information, la production de l'information comme bien commun, ce que savaient produire les médias traditionnels.

### Le citoyen affecté par les nouvelles technologies

Il appartient sûrement à la philosophie, même si elle n'a pas à juger, d'analyser les effets politiques liés à ce genre de développement des réseaux, et à cette fragmentation tendancielle dont on vient de parler. « Une telle tendance, observe Serge Champeau, accroît bien sûr la liberté individuelle mais elle ne renforce pas la capacité des citoyens à se gouverner eux-mêmes, dans un processus de délibération où chacun confronte ses opinions à celles d'autrui, de manière à les transformer. [...] cette tendance ne va pas non plus dans le sens de notre enseignement philosophique, dont une des fonctions est l'apprentissage de la délibération démocratique<sup>4</sup>. »

L'Internet, dans la pratique, nous met ainsi en demeure d'examiner et d'approfondir non pas seulement la nature des réseaux et la diversité de leurs effets, mais philosophiquement la notion même de la liberté individuelle, pour vérifier que celle-ci ne se réduit pas à l'agrégation des préférences ni à la liberté d'un consommateur. La liberté individuelle suppose que les citoyens aient accès à des informations qu'ils n'ont pas choisies à l'avance, qui ne vont pas nécessairement dans leur sens et qui leur ouvrent des perspectives nouvelles. Elle demande, surtout, qu'ils partagent un certain nombre d'expériences communes, sans lesquelles ils ne pourraient s'entendre.

Cette analyse tendrait ainsi à montrer comment, en fragilisant une forme de lien social, elle-même liée à une forme d'idéal démocratique, les nouvelles technologies affectent le citoyen et pas seulement le consommateur. Le droit à l'information est donc le droit à une information riche et variée : il s'agit pour le citoyen non pas de satisfaire ses préférences, mais d'abord de former ses préférences, et la parole libre est celle du citoyen. Comme s'il fallait retrouver un *sens commun*.

Ce rappel à la vigilance, à propos d'un effet, parmi d'autres, du développement des réseaux sur la vie sociale et même politique, devrait inciter tout particulièrement les professeurs de philosophie à analyser concrètement les nouveaux médias et les pratiques que ceux-ci induisent. Notre intention n'est certainement pas, en posant ces questions, de renforcer les résistances dont nous parlions en commençant. Tout au contraire, il ne s'agit vraiment pas, pour les enseignants de philosophie, de se tenir à l'écart : ils sont capables d'une approche de l'Internet qui, sans s'enfermer dans le *surfing* ou le pianotage, sans y chercher un inespéré prêt-à-penser, s'installe au cœur d'usages – jouons sur les mots ! – incroyablement décisifs. ●

3. Serge Champeau a en vue le livre de Cass R. Sunstein, *Republic.com* (Princeton University Press, 2001). Cf. sa remarquable intervention à ce sujet dans le cadre d'un stage de l'académie de Bordeaux : [http://inachos.ac-bordeaux.fr/4739/content.php?menu=2104&page\\_id=7958](http://inachos.ac-bordeaux.fr/4739/content.php?menu=2104&page_id=7958).

4. Intervention citée, *Internet et la démocratie selon Cass R. Sunstein*.